RÉSEAU QUÉBÉCOIS
DES ÉTABLISSEMENTS
PROMOTEURS DE SANTÉ
UN RÉSEAU FONDÉ PAR L'OMS

Cyberlettre Destination santé Vol.4 N°1 Octobre 2014

Destination santé

INITIATIVES LOCALES

Institut Philippe-Pinel de Montréal : un établissement promoteur de santé, un établissement sans fumée

Alors que le réseau ÉPS met de l'avant un nouvel outil pour encourager les établissements à se doter de politique sur le tabac visant tant l'interdiction de fumer sur le terrain de l'établissement que le soutien à la cessation tabagique, l'Institut Philippe-Pinel célébrera sous peu les dix ans de l'implantation de sa politique sans fumée.

Bien avant d'adhérer au réseau des établissements promoteurs de santé, cet établissement avait pour objectif de devenir un établissement sans fumée. Le comité Hôpital sans fumée s'est effectivement formé dans la foulée de la Loi sur le tabac de 2005 afin d'appliquer les dispositions de cette loi. L'hôpital était également motivé par un problème de recrutement de personnel causé par l'exposition à la fumée en milieu de travail.

La politique de l'établissement a été adoptée en 2005 et le comité s'est affairé à coordonner son implantation en élaborant divers moyens qui faciliteraient l'atteinte des objectifs. La mise en œuvre dans l'établissement de la stratégie s'est déroulée sur une période d'un an et a connu rapidement du succès.

MOT DE LA COORDONNATRICE

Au Québec, les 38 établissements promoteurs de santé, membres d'un réseau international fondé par l'Organisation mondiale de la santé, s'intéressent actuellement de près aux initiatives permettant d'intégrer les différentes dimensions de la lutte contre le tabagisme et plusieurs cherchent à s'investir dans une démarche permettant de devenir un établissement sans fumée.

La direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, préoccupée par l'impact du tabagisme sur les maladies chroniques et sur les inégalités sociales de santé, a fait de 2013-2014 l'année de la priorité tabac. Elle a déposé un mémoire, en aout 2013, à la Commission de la santé et des services sociaux pour demander la révision de la loi sur le tabac et mobilisé les partenaires et acteurs du réseau de la santé et des services sociaux autour de ces enjeux afin d'augmenter le taux de non-fumeurs. Le mémoire recommande notamment que les établissements de santé interdisent la consommation de produits du tabac, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de leurs bâtiments, et qu'ils associent à cette interdiction des mesures de soutien à la cessation tabagique.

Plusieurs établissements de santé et de services sociaux ont pris ce virage, d'autres songent à le faire, tous veulent indéniablement augmenter leur action sur ce terrain. Une stratégie le favoriserait : se doter d'une politique intégrant à la fois la protection de la fumée du tabac dans l'environnement, la prévention du tabagisme chez les jeunes et le soutien à la cessation tabagique afin d'offrir des environnements sains pour les usagers, les visiteurs et le personnel des établissements.

Pour répondre aux besoins des gestionnaires qui souhaitent que leur établissement devienne 100% sans fumée un guide a été préparé en collaboration avec le réseau ÉPS. Ce numéro de ***Destination santé*** présente quelques initiatives d'établissements ÉPS ainsi que le guide *« Devenir un établissement sans fumée »*.

Dre Mylène Drouin

Directrice-adjointe aux programmes et aux partenariats

Direction de santé publique de Montréal

Coordonnatrice du Réseau québécois des établissements promoteurs de santé

Parmi les éléments qui ont contribué à la réussite du projet, le leadership du directeur général de l'époque Dr Paul-André Lafleur se retrouve en haut de la liste. Le fait que des employés d'une unité se soient portés volontaires pour constituer un projet pilote a été également déterminant. Étant donné que l'initiative leur revenait, ils en ont fait un succès. Les autres unités ont suivi peu de temps après.

Aujourd'hui, l'expérience du comité Hôpital sans fumée sert de pratique exemplaire pour inspirer la réalisation d'autres projets de promotion de la santé afin d'y appliquer les éléments clés de la démarche : l'engagement de la direction générale, la participation du personnel et le respect du rythme de chaque unité dans le processus d'implantation du projet.

Pour en savoir plus sur cette expérience, consultez le document ***Hôpital sans fumée, un projet... une réussite***

L'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, une politique et une pratique clinique en cessation tabagique

HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE MONTRÉAL

HSCM *Doués pour la vie*

La politique sur l'usage du tabac a été mise en place en 1986 et révisée à plusieurs reprises. Sa dernière révision remonte à 2010, date à laquelle l'établissement devenait membre du réseau québécois ÉPS. En adhérant à ce réseau, l'Hôpital a élaboré et adopté sa première politique de gestion en promotion de la santé. Ce sont ainsi deux parcours qui se sont rencontrés et harmonisés : un établissement promoteur de santé et un établissement sans fumée.

Depuis plusieurs années, cet établissement avait entrepris des initiatives visant la cessation tabagique pour ses usagers et pour les membres de son personnel par notamment l'intervention brève en cessation tabagique, la référence à un centre d'abandon du tabac ou à la ligne j'Arrête, ainsi que la tenue du Défi six semaines sans fumée. Cette vaste expérience a conduit la haute direction à développer une démarche intégrée sur le tabagisme qui s'inscrit aujourd'hui dans les priorités organisationnelles.

Le fait d'avoir un médecin champion et une infirmière formée et chevronnée au sein de l'organisation ont fait de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal un établissement qui a su se démarquer par son engagement dans le soutien à la cessation tabagique. D'autres éléments ont contribué à pérenniser la démarche : la collaboration des différents acteurs impliqués; l'engagement de la direction générale, de la direction des ressources humaines et de la coordonnatrice de la stratégie ÉPS locale ainsi que la formation d'un comité ÉPS qui priorisait cette pratique clinique.

Lire aussi :

L'Hôpital du Sacré-Cœur institutionnalise sa lutte contre le tabagisme, Info-tabac.ca, Numéro 101. Juillet-aout 2014

Réseau international
des hôpitaux et des services
de santé promoteurs de santé

En adhérant au Réseau international des hôpitaux et des services de santé promoteurs de santé (HPS), un établissement de santé et de services sociaux s'engage à : «Élaborer une politique écrite de promotion de la santé et soutenir la mise en oeuvre d'un milieu sans tabac en tant que domaine d'action important» (extrait de la lettre d'intention, Réseau HPS).

Savoir

Le guide Devenir un établissement sans fumée

Un établissement sans fumée est un établissement qui s'est doté d'une vision et d'une planification stratégique intégrée visant le soutien à l'abandon du tabagisme et l'interdiction de fumer dans tous ses locaux et sur l'ensemble de son terrain, incluant les stationnements et les jardins, dans le but de protéger la santé de ses usagers, visiteurs et employés en réduisant l'exposition au tabac. L'adoption d'une politique de gestion sur ce thème est une stratégie qui permet de soutenir et de concrétiser une telle vision.

Le Guide Devenir un établissement sans fumée, veut soutenir les établissements dans l'élaboration, l'adoption et l'implantation d'une telle politique. Cet outil web repose sur une revue des meilleures pratiques et il offre aux gestionnaires des établissements une démarche permettant de devenir 100% sans fumée. Dans le contexte actuel, si la révision de la Loi sur le tabac inclut l'interdiction de faire usage du tabac à l'intérieur et à l'extérieur des établissements, ce guide servira de base pour mettre en place de nouveaux règlements prévus par la Loi, de manière fluide et efficace.

Préparé par une équipe de la direction de santé publique de Montréal, ce document est accessible en ligne. Consultez-le et faites-nous part de vos commentaires afin qu'il réponde le mieux possible aux préoccupations des intervenants du réseau.

Devenir un établissement sans fumée en dix étapes

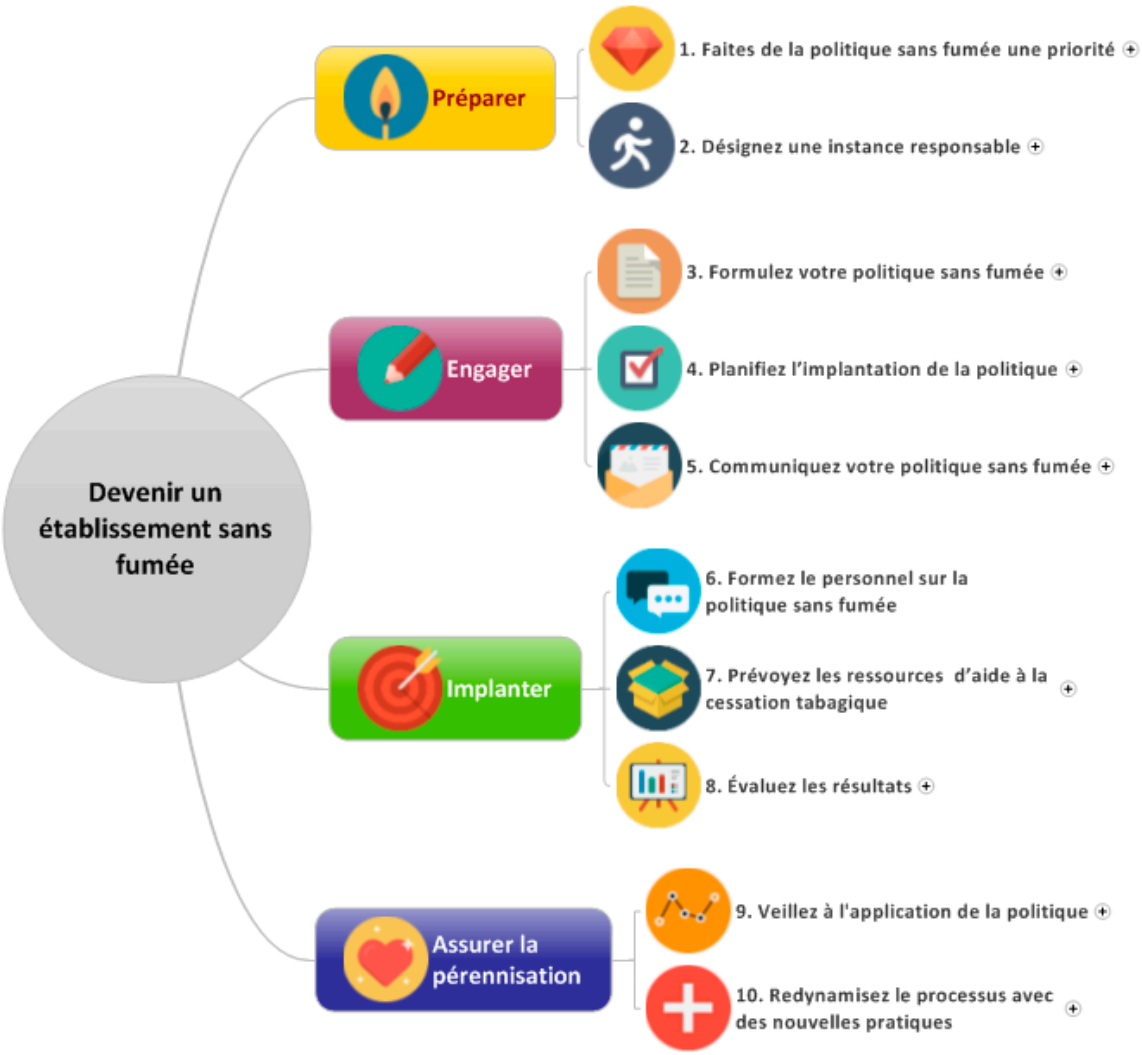

Montréal sans tabac

Dans le cadre de la priorité tabac, le directeur de santé publique de Montréal déposera son rapport cet automne. Intitulé *Pour une génération de non-fumeurs,* il invitera notamment divers acteurs et partenaires à adhérer à une série d'engagements, tout en précisant des actions visant la réduction des inégalités sociales de santé, afin de faire de Montréal une métropole sans tabac.

Cigarette électronique

Plusieurs établissements qui se sont déjà dotés d'une politique sur le tabac sont actuellement en processus de révision afin d'y inclure une mention concernant la cigarette électronique.

Les cinq recommandations du directeur de santé publique de Montréal

1. Que des normes soient établies par Santé Canada sur les concentrations maximales de nicotine et de produits toxiques dont les nitrosamines contenues dans les cigarettes électroniques (CE) pour assurer un minimum de dangerosité et la qualité du produit.

2. Que la CE soit mise en marché au Canada comme un produit du tabac.

3. Que la CE soit assujettie à la loi sur le tabac en y ajoutant des clauses spécifiques : interdictions de toute publicité, promotion et commandite, de publicité comme aide à l'abandon du tabac ou à la réduction du méfait, de toutes saveurs. Que l'utilisation soit permise dans certains lieux qui font déjà l'objet d'exceptions dans la loi sur le tabac comme les CHSLD, les établissements pour santé mentale et toxicomanie, les prisons, etc.

4. Que la CE soit mise à la disposition de fumeurs, incapables de cesser de fumer, sous supervision thérapeutique avant la mise en marché au Canada.

5. Que la CE ne soit autorisée comme aide pharmacologique qu'après une évaluation d'efficacité pour l'abandon du tabac ou pour la réduction du méfait.

Info-tabac

Ressource importante sur la question du tabagisme au Québec, info-tabac.ca est un outil en ligne pour quiconque désire avoir accès rapidement à de l'information de qualité sur ce thème. Vous pouvez vous abonner à la *version électronique de la revue*.

Nouvelles du Réseau

Le comité de coordination ÉPS cette année

Docteure Mylène Drouin, directrice-adjointe aux programmes et aux partenariats, à la direction de santé publique de Montréal a été nommée coordonnatrice du Réseau québécois des établissements promoteurs de santé.

Madame Marie-France Simard, directrice générale de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, occupe les fonctions de coordonnatrice adjointe pour la section Montréal.

Madame Martine Bouchard, directrice générale du CSSS Pierre-de-Saurel poursuit son engagement dans le Réseau à titre de coordonnatrice adjointe pour la section Montérégie.

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac a pour but de susciter les appuis nécessaires afin que les gouvernements adoptent et appliquent des mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. De nombreux groupes et individus soutiennent de façon officielle la Coalition dont une **trentaine** d'établissements promoteurs de santé. Pour en savoir plus : http://www.cqct.qc.ca

30

Planète

L'OMS et la cigarette électronique

Inhalateurs électroniques de nicotine
Rapport de l'OMS, 21 juillet 2014

Agenda

18e Journées annuelles de santé publique

Le tabagisme chez les jeunes: vieux problèmes et nouvelles tendances
Mercredi 26 novembre 2014, Québec

23e conférence internationale du Réseau international des hôpitaux et des services de santé promoteurs de santé

Person-oriented health promotion in a rapidly changing world: Empowerment – Continuity – New media & technologies
10 au 12 juin 2015, Oslo, Norvège

Littératie en santé : un nouvel outil pour les professionnels et les communicateurs

Il existe déjà, en langue anglaise, des dictionnaires de mots familiers (plain langage dictionnaries) destinés à faciliter l'adaptation et la vulgarisation de l'information en santé. Un outil similaire vient d'être développé en langue française par le Réseau ÉPS pour aider les communicateurs et les intervenants en santé. Il s'agit d'un lexique de mots alternatifs où plus de 500 termes médicaux ou techniques sont traduits dans un langage familier. Cette initiative a été réalisée en collaboration avec l'équipe de promotion de la santé du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Les utilisateurs de l'outil sont encouragés à apporter leur contribution avec l'ajout de nouveaux mots. Pour consulter ***le lexique de mots alternatifs***

Sur le même thème, consultez également ***le guide Pour qu'on se comprenne***

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL | vivre une île en santé

POUR QU'ON SE COMPRENNE
Guide de littératie en santé

Québec

Destination santé est publié trois fois par année par l'équipe du Réseau québécois des établissements promoteurs de santé coordonné par l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal.

Direction : Mylène Drouin · Coordination et rédaction : Marie-Dominique Charier ·Collaboration spéciale : Louise Labrie et Jaime Jimenez-Pernett, direction de santé publique, Johanne Cournoyer, Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, Hélène Deslauriers, Institut Philippe-Pinel de Montréal, Mise en page : Manon Girard

ISSN 1929-2783

Pour nous joindre: *reseauquebecoiseps@ssss.gouv.qc.ca*

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Québec

http://www.eps.santemontreal.qc.ca